

Le petit **ESCALAIS**

N°13 - OCTOBRE 2011

**DU NOUVEAU DANS
L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE**

TNT : LE MAIRE RÉAGIT

**DES ASSOCIATIONS
TOUJOURS DYNAMIQUES**

www.lescale.fr

Infos UTILES

COMMENT JOINDRE LES SERVICES DE LA MAIRIE ?

DU LUNDI AU JEUDI

de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h.

VENDREDI

de 9 h à 12 h et de 15 h à 17 h
Mail : mairie.delescale@wanadoo.fr

SECRETARIAT DU MAIRE :

Tél. 04 92 64 19 35

PERMANENCE DU MAIRE SUR RDV

LUNDI : de 15h à 17h

MARDI : de 9 h à 11h30

MERCREDI : de 17h à 19h

PERMANENCE ASSISTANCE SOCIALE

Tous les 1^{er} jeudi du mois en Mairie
prendre RDV auprès du secrétariat

PERMANENCE RAMIP

Atelier du RAMIP :

Dans la salle de la périscolaire municipale
de 9h30 à 11h30.

21 octobre 2011

18 novembre 2011 - 16 décembre 2011

Tél. 04 92 31 50 99 - rampassion@orange.fr

ADMR

Tous les lundis de 13h30 à 16h30
au centre médico-social
contact 06 73 70 87 99

CROIX ROUGE

Avenue du stade 04600 St Auban

Tél. : 04 92 62 62 50

Représentante sur l'Escale :

Mme TASSIS Roselyne

ouverture du local à tous publics :
les jeudis après-midi de 14h à 18h

CCAS : Tél. 04 92 64 19 35

SMIRTOM

(Ordures ménagères et déchetterie) :
Tél. 04 92 64 29 08 et 04 92 64 28 48

lundi au samedi

de 8h à 12h et de 13h 30 à 17h

LA POSTE :

de 8 h 30 à 11 h 30 du lundi au vendredi.

SONNERIE DU GLAS : A LA DEMANDE DES FAMILLES

M. Francis Merle, Tél. 04 92 64 00 87

NUMÉROS D'URGENCE

en dehors des heures d'ouverture

SERVICES TECHNIQUES : Tél. 06 09 54 52 02

SERVICE DE L'EAU : Tél. 06 09 54 52 06

CENTRE MÉDICO SOCIAL :

Tél. 04 92 64 34 15

CENTRE MÉDICO PSYCHOLOGIQUE INFANTILE

Tél. 04 92 64 40 62

Retrouvez les infos utiles sur le site : www.lescale.fr

TNT : PROBLÈMES DE RÉCEPTION

Depuis le 5 juillet, date de la mise en place de la TNT dans notre région, des problèmes de réception nous ont été signalés. Votre mode de réception (par le biais d'une antenne et d'un adaptateur) n'est pas nécessairement en cause.

Nous vous conseillons de procéder à des mises à jour régulièrement. Si le problème persiste, il se peut que le relais soit défaillant.

Pour signaler tout problème de réception :

Contactez le serveur vocal de TDF au 0892 35 09 49, choix5, puis choix1 si vous ne disposez pas d'une connexion internet, puis le 1 pour être mis en relation avec une opératrice.

Si vous avez une connexion internet, remplir le questionnaire en ligne sur le site www.diffusion.tdf.fr

HORAIRE DE BUS

TARIFS FORFAITAIRES :

ALLER : 2 € - ALLER-RETOUR : 3,20 €

L'ESCALE / SAINT-AUBAN : ALLER

	DU LUNDI	AU SAMEDI	DIMANCHE ET FÊTES
L'Escale / Village	6 h 10	9 h 15	9 h 15
Volonne / Square Barras	6 h 15	9 h 20	9 h 20
Château-Arnoux / Château Village	6 h 19	9 h 25	9 h 25
Château-Arnoux / Centre commercial-cinéma	6 h 21	9 h 27	9 h 27
Saint-Auban / MJC-Centre médico-social	6 h 23	9 h 30	9 h 30
Saint-Auban / SNCF	6 h 25		

SAINT-AUBAN / L'ESCALE : RETOUR

Saint-Auban / SNCF	18 h 30	-	-
Saint-Auban / MJC-Centre médico-social	18 h 33	11 h 15	11 h 15
Château-Arnoux / Centre commercial-cinéma	18 h 35	11 h 17	11 h 17
Château-Arnoux / Château Village	18 h 37	11 h 20	11 h 20
Volonne / Square Barras	18 h 41	11 h 25	11 h 25
L'Escale / Village	18 h 46	11 h 30	11 h 30



Claude FIAERT
Maire et Vice-président CCMD
Conseiller général

Escalaises, Escalais, Chers Amis,

C'est la rentrée, période prompte aux résolutions.

La première que je partage avec l'ensemble du conseil municipal est de gérer de façon responsable pour ne pas mettre en péril l'équilibre communal. Le diagnostic préalable à la mise en place du PLU nous a montré une évolution de notre urbanisation. Notre POS ne nous permettait plus d'accompagner notre extension, cette mise à jour était devenue indispensable afin de faire coïncider nos réseaux et nos infrastructures aux besoins de notre population.

La seconde a trait à la réforme de la carte intercommunale.

Le conseil municipal s'étant prononcé favorablement au schéma de Mme La Préfète, nos efforts se porteront à défendre cette position car nous sommes convaincus de la pertinence de ce territoire.

Nous travaillons ensemble à son essor depuis de nombreuses années, depuis la création du district et nous ne voulons pas être « éclatés » pour combler tel ou tel projet.

C'est en étant acteur de notre avenir que nous serons les plus efficaces et non en subissant une décision non consentie.

Pour évoquer la troisième résolution, je veux revenir sur l'été qui vient de passer et vous exprimer ma colère et mon désarroi face aux nombreux actes d'incivilités commis dans notre village.

Pour que cela ne soit pas une fatalité, il faut agir avec fermeté contre la délinquance et contre ses causes et veillez à ne pas opposer prévention et répression.

L'efficacité de la lutte contre la violence appelle en effet une démarche globale fondée sur la précocité de la prévention et de la sanction.

C'est dans ce sens que nous agissons avec les Maires de communes voisines (Château-Arnoux et Volonne), la gendarmerie et les associations œuvrant dans le domaine de la prévention.

Nous avons également entamé une réflexion pour la création d'une police municipale intercommunale.

Enfin, devant l'échec du passage à la TNT pour notre territoire, j'ai saisi à nouveaux nos parlementaires pour exprimer vivement le mécontentement, voire la colère des administrés du canton. En espérant que cette quatrième résolution puisse faire évoluer cette situation intolérable qui dure depuis le 5 juillet.

Sur ces intentions, nous vous souhaitons, avec le conseil municipal, une très bonne rentrée.

SOMMAIRE

LA VIE DE LA COMMUNE

CENTRE AÉRÉ	4
CONSEIL MUNICIPAL	4
ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	4
PLU.....	4

REALISATIONS

La salle du conseil municipal a fait « peau neuve »	5
Goudronnage	5
Travaux aux écoles.....	5

ACTUALITES

Rentrée scolaire	5
Révision des listes électorales	5

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Artistes Escalais	6
Club de l'amitié.....	6
Cistude et Patrimoine.....	6
AGV Volonne, l'Escale.....	6
Declic04	6
Les Archers du Soleil	7
La jeunesse sportive Escalaise.....	7
Vos prochains rendez-vous	7

LA VIE DES HAMEAUX

Portrait : Jean-Marc MICHEL	8
Billet d'humeur	8
Etat civil	8

Directeur de la publication : Claude FIAERT

Comité de rédaction : Myriam BONNABEL,
Brigitte BOURG, Nathalie COGERINO,
Hélène MOURET, Serge PETRICOLA,
Josiane RAYNE, Jean-Pierre BERNARD,
Arlette EXTERMANN,
Daniel MADELEINE, Louisette PAGNIER
Maquette : EXPRIMER

Crédits photos : Mairie de l'Escale ©
© Daniel Madeleine

Réalisation : frederic.pellegrini [grafist]
Impression : Papier normes écologiques PEFC

LA VIE DE L

CONSEIL MUNICIPAL

Les travaux obligatoires, de mise aux normes de la station d'épuration sont déjà revenus à plusieurs reprises dans nos lignes. Pour mémoire, le but est de réhabiliter la filière eau afin de faciliter le travail d'exploitation, améliorer la qualité des eaux traitées et pérenniser les ouvrages existants. Quant à la filière de traitement des boues, l'ancien système sera remplacé par un système de réhydratation.

Cette fois le dossier se concrétise, puisque le 2 août dernier, la commission d'appel d'offre, après avoir analysé les dossiers reçus, a retenu et proposé au vote du Conseil, la société SGAD pour un montant de travaux de 299 794 € HT. Le chantier commencera donc sous peu.

L'autre grand dossier de cette rentrée était l'adaptation du fonctionnement de notre service périscolaire aux effectifs sans cesse grandissants. En effet, en fin d'année scolaire déjà, nous avons constaté une forte augmentation du nombre d'enfants inscrits à la cantine ainsi qu'à la garderie. Nous devons alors prendre des mesures, notamment en termes d'encadrement, pour respecter le cadre réglementaire. Devant l'obligation faite d'avoir recours à une direction au sein de notre Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH), nous nous sommes rapprochés de la Fédération Départementale des Foyers Ruraux, qui, pour rappel, gère déjà le CLSH pendant les vacances scolaires, et a la compétence et le personnel adéquat pour administrer le périscolaire.

Par avenant, nous avons étendu les missions des foyers ruraux à l'accueil périscolaire (temps méridien + temps avant et après l'école) depuis le 1^{er} septembre. A ce titre, un directeur (diplôme BPJEPS) a été recruté. Le travail avec notre personnel communal - apprécié des enfants et de leurs parents - continue sous la responsabilité de cette nouvelle directrice (pas si nouvelle d'ailleurs, puisque nous avons recruté Emeline BRUNI dès le mois de mai en renfort à la cantine).

La commune restera organisatrice de ce service, en déléguant à la fédération départementale des foyers ruraux, la mise en œuvre du projet pédagogique.

Cette décision obligatoire, mais porteuse de sens aura une incidence mineure sur notre budget que nous avons modifié en conséquence.

Une autre modification budgétaire concerne l'organisation d'une classe rousse par une enseignante de l'école. Nous subventionnerons cette action, comme nous l'avons toujours fait, ce qui permettra de plus à la classe de bénéficier de subventions équivalentes de la Région et du Département (si le séjour s'effectue à l'intérieur de ses frontières).

Enfin, nous vous parlions dans un précédent numéro, du nouveau schéma départemental de l'intercommunalité édicté par la Préfecture, suite à la loi de réforme des collectivités territoriales. Chaque commune devait se prononcer quant au périmètre de ce nouvel établissement de coopération intercommunale.

Le périmètre de notre future intercommunalité regroupera une commune isolée (Les Mées) et deux communautés de communes (CC Moyenne Durance et CC Lure Vançon Durance).

CENTRE AÉRÉ

Le centre aéré sera ouvert pour les vacances de la Toussaint du 24 au 28 octobre : il concerne les enfants de 3 à 11 ans scolarisés aux écoles de L'escale ou de Volonne.

Prix : forfait 55€ à la semaine repas compris

Retrait des dossiers et inscriptions, à partir du 10 octobre, auprès du secrétariat de la mairie.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Depuis 2010 et la signature du contrat enfance jeunesse, l'accueil périscolaire est soumis à des normes réglementaires d'encadrement qui régissent l'accueil de loisirs sans hébergement (A.L.S.H.).

En concertation avec la CAF et la Jeunesse et Sports, la direction du périscolaire a été confiée en délégation à la Fédération Départementale des Foyers Ruraux, afin de répondre aux exigences légales (projet éducatif, projet pédagogique, mise en œuvre de la réglementation spécifique, animation, démarches admi-

nistratives et comptables, etc...).

Pour les enfants et les parents, ces nouvelles dispositions garantissent une qualité d'accueil accrue à caractère éducatif

La direction a été confiée à Emeline Bruni, le personnel communal est mis à disposition et est sous sa responsabilité pendant les heures de l'accueil périscolaire.

Retrait des dossiers et inscriptions : à l'accueil de l'A.L.S.H.



PLU

Le groupe de travail et le Cabinet d'études Estrangin (urbaniste) poursuivent leurs travaux concernant le plan local d'urbanisme et travaillent actuellement sur le zonage. Nous ne manquerons pas de communiquer sur l'état d'avancement prochainement.

A COMMUNE

REALISATIONS

LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL A FAIT « PEAU NEUVE »

De grands travaux de rénovation ont été réalisés cet été dans la salle du conseil municipal : remplacement des fenêtres d'origine par des fenêtres en PVC, réfection des peintures et achat de mobilier beaucoup plus fonctionnel.



GOUDRONNAGE

Des opérations de remise en état de nos voiries et des travaux de finition ont été réalisés notamment au quartier des Girauds et sur la place à proximité du kiosque.

Des travaux de sécurisation des voies, ont été faits également avec la mise en place d'ilots aux carrefours sur la route Napoléon et de ralentisseurs Allée du 19 Mars 1962 et Allée des tilleuls.



TRAVAUX AUX ÉCOLES

Durant l'été, le plafond de la salle de motricité de l'école maternelle a été remis aux normes avec un vernis ignifugé. Plusieurs travaux de réfection ont été menés à bien : peinture d'une salle de classe, remise en état des jeux de la cour (marelle, cabane, circuit voitures). La municipalité a acheté également des tables et chaises ainsi que des lits.

ACTUALITES

RENTÉE SCOLAIRE

Le 5 septembre dernier, nos « chères têtes blondes » ont repris le chemin de l'école des hameaux. 133 élèves sont inscrits cette année dont 76 en primaire. Nous leur souhaitons à tous une bonne année ainsi qu'aux équipes enseignantes et au personnel de garderie et cantine.



RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES (2011 - 2012)

La révision annuelle, prévue par le Code Electoral, a débuté le 1^{er} septembre 2011.

Les demandes d'inscription sont reçues en Mairie jusqu'au 31 décembre 2011. Tous les Français et Françaises majeurs, jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale doivent solliciter leur inscription. Il faut se munir :

- d'une pièce d'identité de nationalité française (Carte nationale d'identité ou passeport) en cours de validité,
- d'un justificatif de domiciliation réelle
- ou de six mois de résidence (avis d'imposition, quittances de loyer, d'eau ou d'électricité etc...)
- ou d'un certificat du service des impôts ou à défaut des avis d'imposition des cinq dernières années pour prétendre à l'inscription sur les listes électorales en qualité de contribuable.

Les nouveaux Escalais ainsi que les jeunes qui atteindront leur majorité au 28 février 2012, sont invités à se présenter en mairie. Il en est de même pour les personnes déjà inscrites sur la liste électorale de L'Escale et qui auraient changé d'adresse au cours de l'année 2011.

Les ressortissants des autres états membres de l'Union Européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes complémentaires (liste euro-municipale et liste européenne).

En dehors de la période de révision des listes électorales, la loi n° 2009-526 du 12 mai 2009 permet désormais l'inscription des personnes ayant déménagé à la suite d'une mutation professionnelle, ayant trouvé un emploi ou ayant créé leur propre entreprise.

LA VIE DES A

ARTISTES ESCALAIS

"L'Association des Artistes Escalais reprend son activité les mardi 4 et mercredi 5 octobre de 17h à 18h pour les enfants et de 18h à 20h pour les adultes. Les inscriptions se feront en fonction des places disponibles.

Le point culminant de l'année étant l'exposition du travail des adhérents lors de la Fête votive au mois de Juillet. Les visiteurs ont une fois de plus apprécié les œuvres des enfants et des adultes. Le prix du public "jeunes" a été attribué à Emma Wailliez (11ans) et pour les adultes ex-æquo à Elise Rocha et Serge Ughetto pour leur "Couleurs d'automne." La présence de Pierre Jordan et ses magnifiques sculptures de fer ont apporté une autre dimension artistique.

L'association espère poursuivre son activité dans la convivialité et la bonne humeur.

AGV L'ESCALE-VOLONNE :

Attention nouveaux horaires de l'AGV à L'Escale pour la saison 2011-2012 :

À L'ESCALE :

GYM CONFORT : jeudi de 10h à 11h

GYM VITALITE : lundi de 18h30 à 19h30

GYM VITALITE : mercredi de 18h30 à 19h30

À VOLONNE :

GYM CONFORT : mardi de 10h30 à 11h 30

GYM CONFORT : vendredi de 10h à 11h

GYM VITALITE : mardi et jeudi de 18h30 à 19h 30

STRETCHING : mercredi de 18h 30 à 19h 45

GYM enfants : mercredi de 9h à 10h pour les 3 à 6 ans

(maternelle) mercredi de 10h à 11h pour les 3 à 6 ans

(maternelle) mercredi de 11h à 12h pour les 6 à 8 ans

Contacts : Chantal MALDONADO tél : 04 92 64 19 22

E-mail : jp.chantal.maldonado@cegetel.net

CLUB DE L'AMITIÉ

Le Club de L'Amitié de L'ESCALE est resté ouvert cet été et a rassemblé tous les mardis, grâce à Pierre EYSSAUTIER, de nombreux participants pour la Belote au Foyer Rural.

Le programme d'automne a repris dès le 8 septembre avec un loto, et s'est enrichi d'une journée pétanque fort sympathique à PEIPIN, le 13 Septembre.

Que tous ceux qui sont intéressés à participer à la vie de notre Club nous rejoignent, c'est notre vœu le plus cher car il y a encore de la place pour eux !

DECLIC04 : GAMBADE SOUVENIR THIERRY CARMONA

Une belle réussite ce 25 Septembre dernier pour la 15^{ème} Gambade Escalaise « Souvenir Thierry Carmona », avec 135 coureurs, plus les enfants. Cette épreuve s'est déroulée sur le sentier aménagé et sécurisé au bord du lac et au cœur du village. Les distances proposées ont pu satisfaire toutes les catégories d'âge: 5km, 11km, 21km (deux boucles) ainsi que des circuits pour les enfants un de 300m et l'autre de 1,5km.

Les courses enfants cette année ont été un succès beaucoup plus qu'à l'habitude, le changement d'horaire y est pour beaucoup.

Bonne ambiance et très conviviale avec beaucoup de monde sur la ligne d'arrivée !



CISTUDE ET PATRIMOINE

Et si le bonheur était....dans le lac de l'Escale ? Les associations du patrimoine escalais et de la Cistude ont uni leurs efforts pour proposer une soirée de réflexion citoyenne sur le devenir du lac le 13 septembre à la MAC.

D. Madeleine a pu présenter le projet de son association à partir d'un diaporama de E. Murcia (photographe). Le constat est simple, nous sommes sur le principal carrefour du département, desservi par l'autoroute et la SNCF et hormis la clientèle du camping de Volonne peu s'y arrêtent ! L'édification du barrage par EDF à la fin des années 50 a permis la création de cette zone humide unique au cœur des Alpes sèches. Depuis sa création, elle exerce une grande attractivité sur les oiseaux, (plus de 160 espèces y ont été recensées, dont 63 très rares) et sur d'autres espèces à forte valeur patrimoniale : castor, lézard ocellé, campagnol amphibie, papillons, vipère d'Orsini, cigogne...Malheureusement, cette richesse naturelle reste méconnue et peu exploitée. Divers classements protègent le lac, mais ils manquent de lisibilité pour le grand public. Un classement en Réserve Naturelle Régionale, sans apporter de contraintes supplémentaires à l'exploitant, permettrait de bénéficier d'un label de territoire plus attractif pour une clientèle nordique avide de soleil et de nature.

Cette réunion qui a été suivie par un public très nombreux, par l'ensemble du conseil municipal de l'Escale et par les conseillers généraux, Claude Fiaert pour le canton de Volonne et Gérard Demester pour le canton de Peyruis, a donné lieu à des échanges intéressants. L'association se propose de continuer le débat en présentant le diaporama dans toutes les communes de la CCMD.



ASSOCIATIONS

Le petit Escalais

LES ARCHERS DU SOLEIL

Encore des médailles !

Le 3 juillet dernier 6 jeunes des archers du soleil ont eu la chance de participer au national jeunes UFOLEP par équipe départementales à la Motte d'Aveillans (38)

La 1^{ère} équipe composée de CASELLA.N JEANSON.T avec 2 autres archers du 05 terminent 18^{ème}.

La 2^{ème} équipe composée de MARTINEZ.C, SCOTTO DI RINALDI.F, FERRESI.R, et DOLEON.S se classent en 7^{ème} position.

Pour la sarbacane DOLEON.L termine premier et SAGEHOMME.R en seconde place du podium.

Cette saison a été riche en médaille chez nos jeunes c'est une belle récompense pour les dirigeants bénévoles de l'association.



JEUNESSE SPORTIVE ESCALAISE

C'est reparti pour une nouvelle saison à la J.S.E TENNIS.

Reprise des championnats par équipe seniors plus dès ce début d'octobre.

Bonne affluence à l'école de tennis enfants et adultes, en effet cette année 8 cours sont dispensés encadrés par des moniteurs brevetés d'état et aides moniteur.

Pour prendre la licence ou tout autre renseignement, vous pouvez contacter :

Christian BOURG Quartier des Girauds 04160 L'ESCALE
tél 04 92 64 05 34 - 06.72.65.78.84.

Marlène COMBE Quartier des Girauds 04160 L'ESCALE
tél 04 92 64 29 94 - 06.77.54.34.50

Tél du Club house : 04 92 62 65 47

mail : jse.tennis.lescale@free.fr



VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Chaque Mardi : Ateliers de Belote et/ou autres jeux de Société au Foyer Rural, organisés par le club de l'amitié

Jeudi 6 Octobre : belote à 14h30 au Foyer Rural, organisé par le club de l'amitié

Samedi 8 octobre à la MAC à 20h, organisé par l'O.M.F., Moules frites, avec animation musicale « CAPTAIN JO ». Prix : 20 euros
Enfant : 15 euros Contact et Réservation : Virginie au 06.06.70.38.92

Dimanche 9 octobre, à 16h à l'église de Saint-Auban Lucien Battaglia, guitariste classique, entrée libre, les bénéficiaires iront à l'action humanitaire de l'association. (Contact : Association Fraternité Solidaire Orphelinats du Bénin - Françoise Lempidakis-Roussel)

Mardi 11 Octobre, 1 journée voyage au GRAU DU ROI avec le Club de PEIPIN organisé par le club de l'amitié.

Mardi 11 Octobre, à 20H30, à la MAC, organisé par le Patrimoine Escalais et la Cistude Conférence-débat, animé par André COMBE, suite au documentaire réalisé par Natacha CALISTREME : La disparition des abeilles, la fin d'un mystère.

Jeudi 13 Octobre, loto à 14h30 au Foyer Rural, organisé par le club de l'amitié.

Samedi 15 Octobre, à 20H30, à la MAC, organisé par l'O.M.F., Spectacle de Théâtre par l'association Corps Espace Création de Forcalquier Titre : « J'en ris, j'en pleure ! Quel ridicule », Hommage à Raymond Devos Sujet : Neuf comédiens donnent vie aux personnages des textes de Raymond Devos où humour et dérision se côtoient allégrement, spectacle à la fois impertinent et divertissant dédié à un clown qui n'avait pas besoin de nez rouge pour nous faire rire car il était un incomparable jongleur de mots, un « humoraliste » des temps modernes. Renseignements et réservations : 06.15.44.54.60

Jeudi 20 Octobre, belote à 14h30 au Foyer Rural, organisé par le club de l'amitié

Jeudi 27 Octobre, repas à la MAC, organisé par le club de l'amitié

Jeudi 3 Novembre, loto à 14h30 au Foyer Rural, organisé par le club de l'amitié

Dimanche 6 Novembre, à 16h loto à la M.A.C., organisé par l'O.M.F.

Jeudi 10 Novembre, Belote à 14h30 au Foyer Rural.

Mardi 15 Novembre, à 20H30, à la MAC, conférence donnée par Marie TARBOURIECH sur "Le patrimoine fruitier des Alpes du Sud";

Jeudi 17 Novembre, loto à 14h30 au Foyer Rural.

Jeudi 24 Novembre, repas à la MAC, organisé par le club de l'amitié

Jeudi 1^{er} Décembre, belote à 14h30 au Foyer Rural, organisé par le club de l'amitié.

Mercredi 7 décembre, Collecte de sang à la M.A.C. de 7h30 à 12h15 organisé par l'amicale des donateurs de sang

Jeudi 8 Décembre : Assemblée générale du club de l'amitié à 14h00, suivie d'un goûter.

Samedi 10 décembre, à 20H30 à la MAC, loto, organisé par la Jeunesse Sportive Escalaise

Mardi 13 Décembre, à 20H30 à la MAC, Magali AMIR, ethnobotaniste, nous parlera de : "L'usage traditionnel des plantes"

Jeudi 15 Décembre, repas de Noël à la MAC, avec animation, organisé par le club de l'amitié.

LA VIE DES HAMEAUX

PORTRAIT

JEAN-MARC MICHEL

Agent de Maitrise à la CCMD depuis 2005, employé à L'Escale à la voirie, l'entretien des bâtiments, d'espaces verts et naturels.

Depuis 3 ans, exerce un tutorat auprès des jeunes recrutés pour l'été. Cette année, c'est avec Melvine GAMBA et Elie MARTENS CARILLO qu'il a travaillé.

Divers travaux ont été entrepris :

- Peinture de salle de classe, de la salle du conseil municipal, des jeux extérieurs
- Nettoyage des rues,
- Réparations suite à des dégradations, des actes de vandalisme

Pour nos deux jeunes cela a été une expérience très enrichissante, ils ont apprécié l'accueil, l'ambiance de travail, la diversité des tâches manuelles. Cela leur a montré le fonctionnement d'une commune, et surtout qu'il fallait avoir le respect des structures.

Melvine et Elie remercient Jean-Marc qui est quelqu'un de génial !



LE BILLET D'HUMEUR

DECHETS : STOP AUX DECHARGES SAUVAGES

Toute accumulation d'ordures dans un endroit non prévu à cet effet est une décharge ou un dépôt sauvage. Le dépôt sauvage va de la canette vide jetée délibérément au bord de la route jusqu'à la montagne de pneus usagés s'élevant en pleine nature.

Les impacts des décharges sauvages sur l'environnement sont nombreux : des nuisances visuelles et olfactives, le risque de pullulations de rats et d'insectes, la pollution des sols, la pollution des eaux, etc.

QUE DIT LA LOI ?

DÉCHARGES SAUVAGES SUR LE DOMAINE PUBLIC

Plusieurs textes prévoient et répriment cette infraction, et notamment le Code Pénal (art. R.632-1 et R.635-8). En tant qu'Officier de Police Judiciaire, le Maire peut intervenir directement, et soit tenter de régler le problème « à l'amiable », soit dresser un procès verbal et transmettre les

éléments recueillis au procureur de la république. Il peut également faire appel à la gendarmerie.

Dans la plupart des cas, l'auteur identifié sera passible d'une amende d'un montant maximum de 150 euros (contravention de 2^{ème} classe). Si un véhicule est utilisé pour effectuer le dépôt, l'amende pourra s'élever alors à 1500 euros, avec confiscation possible du véhicule (contravention de 5^{ème} classe). L'amende peut être supérieure en cas de récidive.



ETAT CIVIL

NAISSANCES

LAHLQU-PEREZ Jade,	née le 11 juillet 2011
SALLÉ Eloane,	née le 25 juillet 2011
VAST Lili-Rose,	née le 26 juillet 2011
PASCAL Milo,	né le 20 août 2011
MARTEL Laura,	née le 4 septembre 2011
DOMINICI Eléa,	née le 26 septembre 2011

MARIAGES

PARMEGGIANI Yves et ROUYER Aline le 16 juillet 2011
ROLLAND Christophe et ARTIGNY Marie-Gwénaél le 6 août 2011
BOSCO Nicolas et RAINHA DA SILVA Jessica le 13 août 2011

DÉCÈS :

DELIGNIES Jean-Pierre	le 22 août 2011
WERNER Andrée	le 12 septembre 2011
NITA Robert	le 18 septembre 2011

www.lescale.fr



Communauté de Communes

**MOYENNE
DURANCE**

Territoire d'expressions !